BULLETIN MUNICIPAL

Angicourt

2023

Monsieur Michel DELAGRANGE, Maire d'Angicourt,
Le Conseil Municipal et les Services Municipaux vous présentent leurs
Meilleurs Vœux pour l'année 2023

L'édito du maire d'Angicourt
MICHEL DELAGRANGE

2023, UNE ANNÉE DANS UN CONTEXTE ÉCONOMIQUEMENT TENDU !

Les événements de ces derniers mois, la guerre en Ukraine, les tensions sur l'énergie, l'ampleur de la sécheresse estivale … nous font basculer vers une période d'incertitudes et de bouleversements. Le changement climatique est une évidence. La transition énergétique devient incontournable pour tous, dans nos familles, dans notre vie quotidienne, sur nos lieux de travail comme pour nos loisirs, pour les entreprises et pour les collectivités.

Les répercussions économiques tant redoutées voient le jour, notamment en matière énergétique et en perte de pouvoir d'achat. L'inflation touche tous les secteurs: coûts de l'énergie, de l'essence, des denrées alimentaires, des matériaux de construction, etc. Le budget communal n'est pas épargné et il convient dès lors de redoubler de vigilance. Par conséquent la traditionnelle cérémonie des vœux du maire est annulée en 2023.

La sobriété énergétique est devenue une obligation à la fois citoyenne, écologique et financière.

L'année dernière à la même époque j'en appelais à la responsabilité de tous, pour lutter contre la Covid 19. Cette année j'en appelle à la responsabilité de tous, dans notre comportement quotidien, pour minimiser nos dépenses énergétiques.

Comme chaque année, l'édito du Maire résume :

LES PROJETS RÉALISÉS …

Antenne de téléphonie mobile : Enfin ! La 4G à ANGICOURT.
Attendue depuis longtemps cette antenne assemblée et érigée en février 2022, a été mise en service le 30 Novembre 2022. Une grande satisfaction pour bon nombre d'entre vous qui ne « captait pas ! ».

Le parcours pédagogique de sécurité routière :
Déjà évoqué dans le précédent bulletin municipal, cette réalisation a abouti en septembre 2022. Elle fait le bonheur des petits et de leurs parents, pour l'apprentissage du code de la route. La gendarmerie de Brenouille a déjà utilisé cette structure pour la délivrance du permis « vélo » aux écoliers (CM1 et CM2)

Le city Stade : espace de jeux pour adolescents et adultes.
Les travaux ont débuté en novembre 2022. La plateforme a été réalisée puis viendra l'assemblage de la structure qui se fera, dès que la météo le permettra.

Ces deux réalisations convergent vers un seul et même objectif : Offrir des attractions et des pôles d'occupations pour notre jeunesse. Telle est la ligne directrice de notre mandat.

La vidéo protection sur la plaine de jeux.
Elle a été réalisée fin août. Cela permettra d'aider à identifier d'éventuels délinquants qui pourraient commettre des actes de dégradations sur cet espace de détente pour tous.

… ET CEUX À VENIR :

La sécurité routière :
Nous constatons tous, des véhicules traversant notre village à vive allure, et également des voitures stationnées sur le trottoir. Ces deux points mettent en évidence un danger pour les piétons.

En concertation avec les services départementaux et la gendarmerie, nous nous sommes orientés vers une solution, économiquement réalisable et qui permettra une réponse aux deux problématiques énoncées précédemment. (La solution miracle n'existe pas) !

Après avoir sécurisé 3 carrefours (il y a deux ans), il a été décidé la mise en place de places de stationnements par alternance sur la chaussée

Si le stationnement sur la chaussée n'est pas répréhensible, le stationnement sur le trottoir constitue une infraction. Sachez, également, que dans le cas d'un stationnement sur trottoirs et qu'un accident survient, la responsabilité du propriétaire du véhicule garé sera engagée. Par ailleurs dans 97% des situations, chacun d'entre nous dispose de deux places de stationnement à l'intérieur de sa propriété.

Il vous appartient donc de vous stationner sur votre parcelle ou à l'avenir, sur les places de parking (une quarantaine) qui seront créés au printemps prochain.

Quant à la sécurité aux abords de la sortie de l'école, les buissons se situant aux abords de la place David ont été arrachés permettant ainsi une meilleure visibilité pour les véhicules venant de Rieux et pour les piétons venant du parking.

La surveillance attentive des enfants par leurs parents dans la rue de l'église ainsi que le civisme de chacun, quant au stationnement de son véhicule, sont deux critères remplis de bon sens et qui amélioreront nettement la sécurité de tous (30 places de stationnements au niveau du parking du cimetière sont très peu utilisées).

Chacun d'entre nous doit faire les efforts nécessaires et changer ses habitudes afin qu'il fasse bon vivre à ANGICOURT en sécurité.

La cantine et le périscolaire : Principal projet de notre mandat !
Le permis de construire a été validé. Les aides financières du département et de l'état ont été sollicitées. Sans elles, ce projet ne pourra voir le jour, faute de capacité financière de la commune. Nous espérons des réponses favorables à nos demandes.

Au cours du premier trimestre, nous lancerons la consultation des entreprises afin de chiffrer précisément le montant des travaux. Nous vous tiendrons informés de l'évolution de ce projet.

Vous trouverez dans les pages qui suivent, les manifestations prévues par les associations animant notre village, pour passer de futurs moments de joies et de gaîté. Que l'ensemble des membres bénévoles soit remercié pour leur implication active dans la vie du village.

Vous trouverez aussi un bilan des différents aspects de la vie communale, aux travers des articles des différents adjoints et élus.

Enfin, je veux vous adresser, en mon nom et au nom de l'équipe municipale, nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Michel DELAGRANGE, Maire
Sur rendez-vous en Mairie
mairie@angicourt.fr

Laurent RUHAUT, 1er adjoint chargé de l'urbanisme et de la gestion des espaces.
Sur rendez-vous en Mairie
Le lundi et vendredi de 19h00 à 21h00
urbanisme@angicourt.fr

Catherine LAMY, 2ème adjointe chargée des fêtes et cérémonies, de la vie associative, de la communication, Vice-présidente du CCAS chargée des affaires sociales.
Sur rendez-vous en Mairie
mairie@angicourt.fr

Jean-Pierre FREMONT, 3ème adjoint chargé des travaux, de l'entretien communal et des bâtiments.
Sur rendez-vous en Mairie
mairie@angicourt.fr

Les Conseillers :

Dominique ALDEBERT, conseillère municipale
Florence ALVES TEIXEIRA, conseillère municipale
Coralie BERANGER, conseillère municipale
Alain BONNEAU, conseiller municipal
Jean-Marc DELHOMMEAU, conseiller municipal
Frédéric DEOM, conseiller municipal
Fanny GENAUX, conseillère municipale
Aimé LECLERCQ, conseiller municipal
Marie-Laurence PILLON-CARRARA, conseillère municipale
Valérie RICHARD, conseillère municipale
Jessi WALBECQ, conseiller municipal.

Mairie d'ANGICOURT

34, rue de l'église - 60940 Angicourt.
Tél. : 03.44.70.71.40. - Fax : 03.44.70.71.44.
Courriel : mairie@angicourt.fr

Horaires d'ouvertures du secrétariat de la Mairie :

Mardi et jeudi de 15h30 à 17h30
Le samedi de 9h00 à 12h00

Angicourt fait partie de la Communauté de Commune des Pays d'Oise et d'Halatte (CCPOH).

SOMMAIRE

Page 2 EDITO DU MAIRE
Page 4 CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Page 5 LA VIE SCOLAIRE
Page 6 BUDGET COMMUNAL 2022
Page 7 TRAVAUX - ENTRETIEN - ENVIRONNEMENT
Page 8 URBANISME
Page 10 LES ASSOCIATIONS
Page 14 VIE ASSOCIATIVE
Page 14 INTERCOMMUNALITÉ
Page 16 RÉTROSPECTIVE 2022
Page 18 CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Page 19 LA MISSION LOCALE
Page 19 TRIBUNE DE L'OPPOSITION
Page 19 INFOS PRATIQUES

Bulletin Municipal d'Angicourt - Année 2023

Directeur de la Publication : Michel Delagrange - **Comité de Rédaction et de Diffusion :** Mairie d'Angicourt
Conception / Réalisation : Groupe HLC - Crédit photos : Mairie d'Angicourt

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CCAS accompagne l'usager confronté aux aléas de la vie. Il intervient de façon anonyme et confidentiel dans les domaines de l'aide sociale légale et facultative.
Sa compétence s'exerce sur le territoire de la commune à laquelle il appartient et rattaché à la collectivité.

Présentation des membres du C.C.A.S. :

Président : M. DELAGRANGE Michel
Vice-Présidente : Mme LAMY Catherine
Membres désignés par le Conseil Municipal : Marie-Laurence PILLON CARRARA, Jean-Pierre FRÉMONT, Valérie RICHARD.
Membres nommés : Martine RENAUDIN, Monique RESZKA, Josette BONNEAU, Francis RUIZ.

Avoir 18 ANS EN 2022

Depuis le 1er Janvier 2009, les membres du CCAS ont décidé d'allouer une prime à la majorité sous forme de chèque cadeau pour les jeunes (18 ans dans l'année). Pour percevoir cette aide, il faut :
- Résider dans la commune depuis plus d'un an
- Fournir un justificatif de domicile
- Fournir une copie du livret de famille
- Fournir une pièce d'identité.

En 2022, 5 jeunes ont pu percevoir cette aide.

NOUVEAUX NÉS

A l'occasion d'une naissance, le CCAS offre un chéquier d'une valeur de 50 €. Pour en bénéficier, vous devez habiter sur la commune. Le chéquier est à retirer en Mairie. En 2022, nous avons eu 7 naissances.

« SORTIR PLUS » ✆ 0810.360.650.

Son but est de prévenir l'isolement et la solitude des personnes âgées ayant fait le choix de vivre à leur domicile. Toute personne âgée de plus de 75 ans a le droit à 3 chéquiers par personne par an. Chacun de ces chéquiers a une valeur de 150 €. Un sénior peut bénéficier jusqu'à 450€ de chèques par an. L'obtention des chéquiers « Sortir Plus » nécessite une participation financière de 15 € pour le premier chéquier, 20€ pour le second et 30€ pour le 3ème. Les sorties financées par « Sortir Plus » doivent être effectuées par un accompagnateur qualifié salarié d'un organisme d'aide à domicile ou de transport accompagné. Celui-ci est là pour s'assurer du bon déroulé de la sortie. Ces sorties peuvent être : faire une balade, se rendre chez le médecin, coiffeur, faire des courses, visiter sa famille... etc. Ce service est géré par les caisses de retraite.

LA NAVETTE COMMUNALE

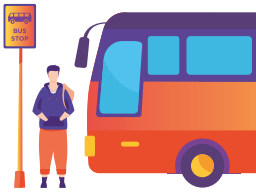

Depuis 20 ans, le CCAS a mis en place et à disposition des Angicourtois de plus de 65 ans, un minibus avec chauffeur pour assurer les déplacements au Centre Leclerc de Cauffry et de Pont ST Maxence. Les personnes transportées sont prises en charge et raccompagnées devant leur domicile. Le véhicule dont la capacité d'accueil est de 8 personnes n'est pas adapté aux personnes à mobilité réduite. La navette fonctionne le mercredi matin pour le centre Leclerc de Cauffry et le 1er mercredi de chaque mois pour le centre Leclerc de Pont St Maxence.

Inscription en Mairie jusqu'au Mardi midi au : 03.44.70.71.40.

COLIS DE NOËL DES AÎNÉS

Depuis plusieurs années, le Maire, le Conseil Municipal et le CCAS offrent un colis et organisent un goûter pour les Angicourtois (à partir de 67 ans) pour partager un moment convivial.
Cette année, 195 personnes ont pu bénéficier d'un colis.

GOÛTER DES AÎNÉS

Samedi 3 décembre 2022

Belle ambiance à la Salle Pierre Marie Le Foll pour le goûter des aînés. Dans une salle magnifiquement décorée par les bénévoles, nos aînés se sont retrouvés pour un goûter puis dance floor jusqu'à la fin de la soirée avec notre DJ Freddy.

Merci à Lorette pour la décoration des tables, à Marlèna pour la décoration de la salle, Francis, Josette et Florence pour leur aide.

PLAN CANICULE

Dans le cadre du dispositif « Plan Canicule » mis en place par la préfecture, le Centre Communal de l'Action Sociale (CCAS) a procédé au recensement des personnes âgées, isolées, fragiles résidant à domicile sur la commune pour intervenir auprès d'elles si nécessaire et à leur demande.

Des solutions adaptées à vos besoins

Ecouter — Conseiller
Accompagner — Soutenir
Comprendre — Partager

Le CCAS est à votre écoute.

FAVORISER LE LIEN SOCIAL
Vous êtes confrontés à des difficultés
Vous ne pouvez y faire face ?
Vous avez besoin d'aide ou de conseils ?
Vous ne savez pas vers qui vous adresser?

CCAS - 34, rue de l'église 60940 Angicourt
Rendez-vous en Mairie sur simple appel au : 03 44 70 71 40
mairie@angicourt.fr

Des informations et de la prévention

Action sociale — Famille
Jeunes — Senior
Solidarité — Aide Administrative

RENTRÉE SCOLAIRE 2022-2023

Ecole Lucienne FABRE SEBART.
Direction : Mme SCHMITT
Horaires : Lundi, mardi, jeudi vendredi de 09H00-12H00/14H00-17H00.

La rentrée scolaire s'est bien passée et nous avons pu à nouveau organiser une grande réunion d'accueil le 1er septembre.

Le protocole sanitaire est au niveau le plus bas. Ainsi les activités scolaires peuvent reprendre normalement. Il n'y a plus de brassage entre les classes.

L'école Lucienne FABRE SEBART compte 125 élèves répartis en 5 classes.
- La classe de PS/MS de M.DUFLOT (29 élèves)
- La classe de GS/ de Mme CARON (23 élèves)
- La classe de Mme SCHMITT et de Mme HURTAULT le mardi (23 élèves)
- La classe de CE1/CE2 de M. DUGROSPREZ (26 élèves)
- La classe de CM1/CM2 de Mme GAUBICHER (24 élèves)

Le vendredi 7 octobre 2022, les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu.

La liste APEA a obtenu les 5 sièges dont les titulaires sont :
- Mmes BOUAFIA, CASANOVAS, DUMINY, ROGOGINE et M. SZEPIZDYN.

Le mardi 11 octobre 2022, les élèves de CM1/CM2 ont passé le permis vélo avec le concours de la gendarmerie de Brenouille. Ils ont utilisé pour l'occasion le nouveau circuit pédagogique de la Plaine de jeux.
Toute l'équipe enseignante a prévu de nombreux projets pour cette nouvelle année scolaire à commencer par la chorale de Noël.

Atsem : Mme VOLKOFF
Agent technique : Mme GRESSIER, agent mise à disposition de l'école.

Madame SCHMITT remercie les parents pour leur implication au sein de l'école.

RESTAURATION SCOLAIRE

Le lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 12H00/13H50.
Le service de restauration scolaire est proposé aux enfants scolarisés dans notre école. Ce service est organisé par la Mairie. Les enfants sont accueillis dès l'âge de 3 ans dans les locaux du périscolaire.

Les inscriptions et le règlement se font via le logiciel « Périscoweb » avec un identifiant et un mot de passe.

Les enfants sont accompagnés durant le transfert école / restaurant scolaire.

Durant la rentrée scolaire 2022-2023, les plats sont préparés et livrés par liaison froide.
Les menus de la semaine sont disponibles sur le site internet de la commune : www.angicourt.fr
TARIFS :
- 5.30 € pour les angicourtois.
- 6.30 € pour les extérieurs.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Diralsh12-pole@ccpoh.fr
Accueil : lundi, mardi, jeudi, vendredi.
De 7H15/8H50 – 17H00/18H30.
Ce service est organisé par la CCPOH.

Le périscolaire est un service payant. Les enfants sont accueillis dans les locaux du périscolaire.

BUDGET COMMUNAL 2022

Situation Informative au 1er décembre 2022

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Chpt	Libellé	Réalisé	Chpt	Libellé	Réalisé
011	Charges à caractère général	213 140.35 €	013	Atténuation de charges	12 075.13 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	312 592.65 €	70	Produits de service du domaine ventes	69 074.05 €
65	Autres charges gestion courante	107 863.98 €	73	Impôts et taxes	289 665.54 €
66	Charges financières	2 027.15 €	74	Dotations participations	150 551.14 €
			75	Produits gestion courante	11 851.31 €
			76	Produits financiers	4.37€
Total des dépenses de Fonctionnement		**635 624.13 €**	**Total des recettes de Fonctionnement**		**533 221.54 €**

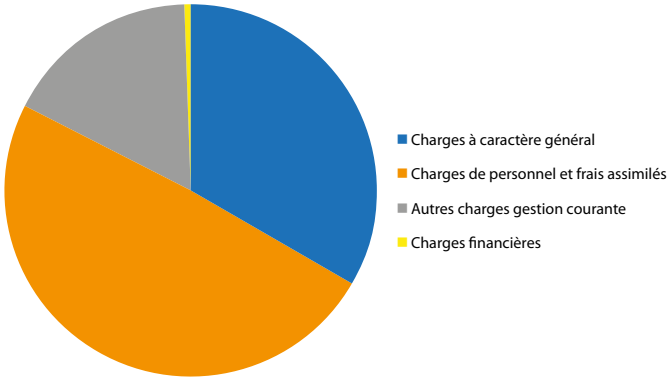

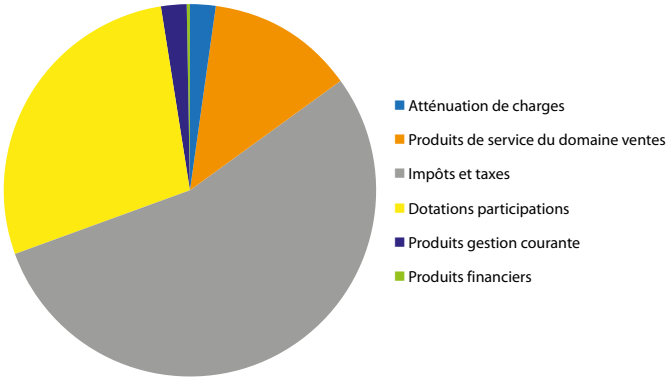

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Chpt	Libellé	Réalisé	Chpt	Libellé	Réalisé
16	Emprunts et dettes assimilées	25 239.89 €	10	Dotation fonds divers hors 1068	119 336.95 €
21	Immobilisations corporelles	203 708.08 €	1068	Excédent de Fonctionnement capitalisé	184 832.00 €
23	Emprunts et dettes assimilées	75 896.40 €	13	Subvention d'investissement	16 053.00€
			23	Immobilisation en cours	26 000.00€
Total des dépenses d'investissement		**304 844.37 €**	**Total des recettes d'investissement**		**346 221.95 €**

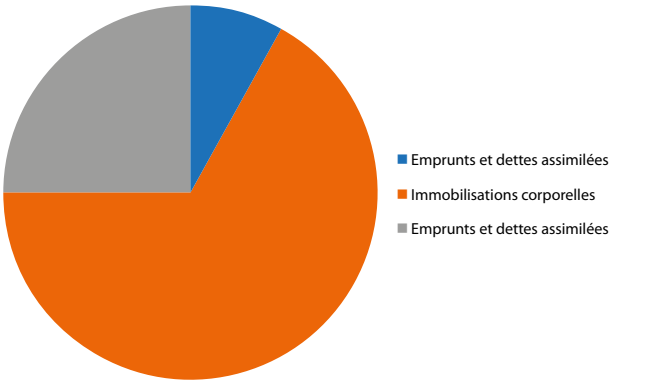

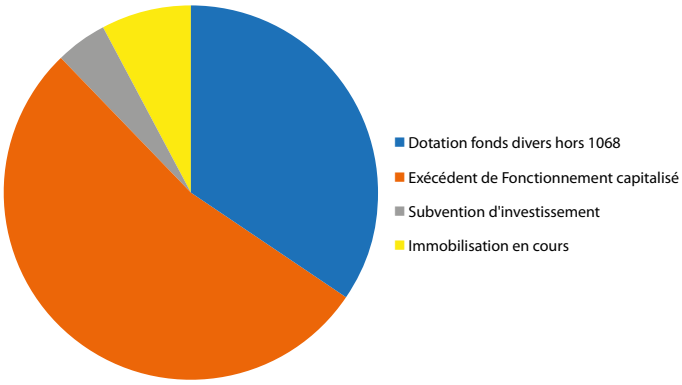

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Comme prévu, nous avons entrepris le retrait de la haie place David, ce qui permet d'avoir une meilleure visibilité sur la route et de garantir la sécurité des traversées piétonnes.

PLAINE DE JEUX

La réalisation d'un circuit pédagogique de sécurité routière a été effectuée, ce qui permet aux jeunes enfants qui pratiquent le vélo de se familiariser avec les règles du code de la route.

Avec le soutien de la gendarmerie et la participation des professeurs de l'école, les élèves ont pu passer leur permis vélo

Des travaux concernant la création d'un city park ont démarré en cette fin d'année 2022. Cet équipement a été réalisé par le département. Le reste à charge pour la commune sera de 42000€. L'accessibilité de cette structure se fera début 2023.

La plaine de jeux est sécurisée par de la vidéo surveillance.

ÉCOLE

La fermeture du préau a permis de créer un espace dédié aujourd'hui à des activités diverses et variées (sport, dessin, …).

ENVIRONNEMENT

Installation par les services techniques d'une poubelle de tri à la plaine de jeux offerte par la CCPOH.

La pose d'un défibrillateur a été effectuée à l'extérieur de la cour de la mairie.

EPICERIE

Le déplacement doux se faisant, nous avons installé à ce lieu un râtelier à vélos qui vous permettra le stationnement de ce dernier.

Merci aux employés techniques et à nos saisonniers d'avoir, malgré les fortes chaleurs, contribué à l'entretien du village

Jean-Pierre Frémont
Maire adjoint chargé des travaux,de l'entretien communal et des bâtiments.

URBANISME : LES LIGNES BOUGENT

Chers concitoyens,

Le dynamisme urbanistique d'Angicourt ne faiblit pas et ne connait pas de crise... À fin décembre, 13 Permis de Construire et 52 Déclarations Préalables de Travaux on été déposés en instructon à la Mairie.
La Commission d'Urbanisme de la commune a continué à se réunir mensuellement, y compris pendant la période estivale et à mettre en oeuvre le PLU. Sur les dossiers instruits, 44 DP et 9 PC ont été accordés, soit respectivement 88 et 70 % des demandes.

2022 est une année où de nombreuses lignes ont bougé en matière d'urbanisme.

Le 2 février dernier, après de nombreux mois de report, s'est déroulée une réunion d'échanges sur la mise en œuvre du PLU, décidée par le Conseil Municipal le 7 octobre 2020. Malgré une participation décevante des Angicourtois (22 personnes), les présents ont pu exprimer les craintes, les attentes, les souhaits qu'ils avaient par rapport au règlement local d'urbanisme. Les échanges ont fait l'objet d'une synthèse, validée par la Commission d'Urbanisme d'Angicourt le 11 juillet 2022. Les échanges ont porté principalement, sur la nécessité d'avoir un règlement local protégeant la qualité de vie des habitants d'Angicourt. Le souhait général semble être de ne pas favoriser les opérations immobilières telles que les divisions de parcelle et les constructions très groupées comme les quelques projets qui ont pu voir le jour, entre 2017 et 2019, lorsque la commune a basculé sous le régime RNU. Les souhaits exprimés sont de préserver les espaces entre les habitations, de préserver des places de stationnement lors des constructions, de préciser les constructions concernées par les diverses stipulations du PLU, de préciser le cadre de mise en œuvre de l'OAP sur la zone 1AU et la permanence de sa destination.

Cette synthèse a été présentée en Conseil Municipal le 7 octobre 2022, qui deux ans après que lui soit faite pour la 1ère fois cette proposition jour pour jour, a pris la décision d'ouvrir une Procédure de Modification Simplifiée du PLU. La construction du projet de modification a été confiée à la Commission d'Urbanisme qui va activement entamer les travaux. Ce projet de modification sera soumis à votre avis dans plusieurs mois.
Dans le même temps, la Commission d'Aménagement du Territoire de la CCPOH a travaillé à l'élaboration du futur SCOT , qui viendra chapeauter le PLU d'Angicourt. Elle a finalisé le diagnostic de la situation actuelle et entamé la construction du projet politique, en définissant les 1ers axes directeurs du futur SCOT. Les principaux résultats du diagnostic de notre territoire d'Oise & d'Halatte sont les suivants :

La population globale du territoire a augmenté depuis 1970, mais une grande disparité est observée entre les zones d'agglomérations et les communes rurales où la population stagne depuis 10 ans. Le vieillissement de la population est très marqué, avec une augmentation de 70 % des plus de 75 ans. La taille moyenne des ménages s'est réduite de 3,5 à 2,5 personnes.

La population est essentiellement concentrée le long de l'Oise.
La part de propriétaire est de 60 % et est nettement plus marquée dans les zones rurales.

Le prix global du foncier est élevé et exclut fortement les jeunes et les familles monoparentales.

Le parc de logements anciens, présentant des performances énergétiques faibles, est important et pourrait connaître une perte de valeur dans les trente prochaines années.

Même s'il est en croissance, notamment dans les zones urbaines, le logement collectif reste en retrait, derrière le taux de construction pavillonnaire.
Sur les 10 dernières années, le taux de construction a été d'environ 100 logements/an sur le territoire de la CCPOH, avec une consommation foncière d'à peu près 125 Ha/an, dont 45 % en densification des zones urbanisées et 55% en extension (consommation de terrains non bâtis).
Le taux de vacance du parc de logement est de 5%, ce qui est excessivement bas et démontre une carence de disponibilité.

Le territoire comprend 33% de sa superficie en forêt, 10 % en eau (étangs, ruisseaux, rivières, …) et 42 % en surfaces agricoles. Les principaux enjeux environnementaux concernent les zones boisées et les marais. Le territoire comporte plusieurs zones inondables et de plus en plus vulnérables aux aléas climatiques.

La richesse patrimoniale est forte. Elle est constituée de nombreux monuments et de nombreux édifices classés.

Les 3 principales priorités exprimées par les habitants interrogés dans le cadre des enquêtes de terrain sont :
- Préserver l'environnement
- Améliorer l'offre de transport
- Prévenir les risques naturels

Dans le cadre de cette évolution du SCOT, la Commission d'Urbanisme d'Angicourt a été chargée d'étudier le projet de découpage parcellaire pouvant être proposé à l'urbanisation. L'objectif de cette étude était de définir la capacité maximale de parcelles pouvant faire l'objet d'une potentielle densification, tout en préservant le caractère villageois de la commune et la qualité architecturale des constructions traditionnelles.

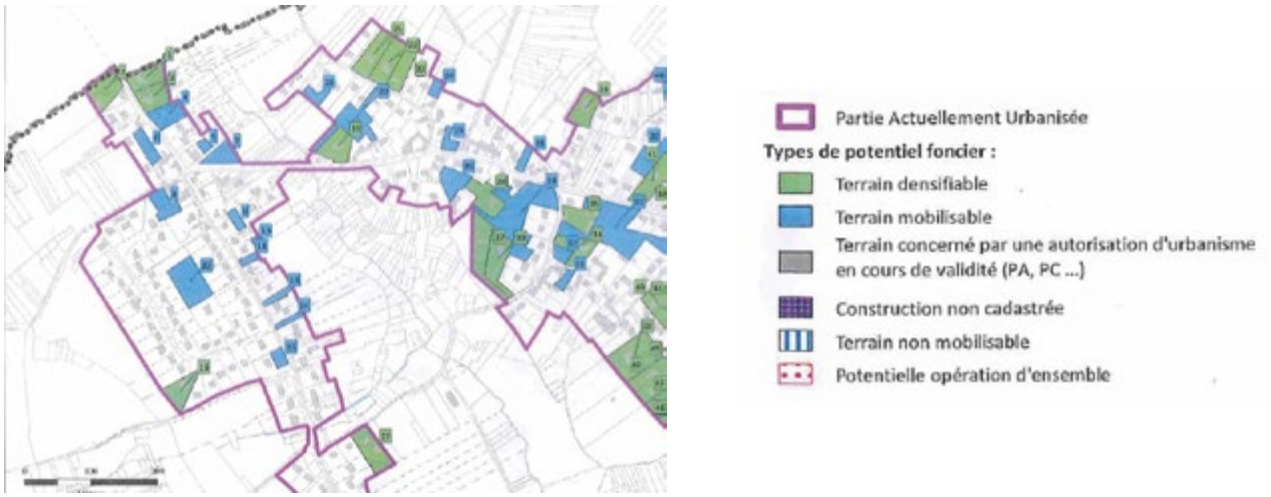

Extrait du zonage d'étude du découpage parcellaire urbanisable dans le cadre de l'évolution du SCOT

Après plusieurs heures de travaux, la Commission d'Urbanisme a dénombré un nombre maximal de 127 constructions possibles sur la commune, selon les critères législatifs imposés dans le cadre de l'évolution du SCOT.

Le nombre de constructions rendu possible, à l'avenir, sera nécessairement plus faible, après la promulgation du futur SCOT. Il sera le résultat du prorata du taux de construction global validé pour l'ensemble du territoire, à la capacité maximale estimée pour chacune des communes concernées par le SCOT.

Plusieurs projets, plus proches de nous, ont aussi avancés en 2022.

Le 17 juin 2022, le Permis de Construire pour la réalisation d'un bâtiment d'accueil périscolaire et d'un restaurant scolaire a été accordé. Le projet présenté a été validé par les sous-commissions départementales pour la sécurité et pour l'accessibilité aux personnes handicapées. La municipalité a engagé la phase de conception des documents techniques et de consultation des entreprises. Les travaux devraient débuter dans le courant du 1er semestre 2023.

Le 12 janvier dernier, avec le concours du Sénateur de l'Oise, Mr E. COURTIAL, le Maire d'Angicourt (Mr M. DELAGRANGE), l'adjoint en charge de l'Urbanisme (Mr L. RUHAUT) et le Président au développement économique de la CCPOH (Mr F. MORENC) ont rencontré Mr M. HIRSCH, président de l'APHP , au siège du service public, à Paris. Celui-ci est l'actuel propriétaire du site de l'ancien sanatorium, qui a cessé ses activités en 1997. Au cours de cet échange, Mr HIRSCH s'est engagé à lancer une consultation publique pour la reconversion du site, d'ici à la fin de l'année. De même, il s'est engagé à ce que la commune et la CCPOH soient parties prenantes dans la conception de la consultation et dans le choix du projet qui pourrait être retenu.

L'APHP a missionné un cabinet d'étude afin de mettre en place cette consultation. Le cabinet COLLIERS France a rencontré les élus le 21 juillet, puis le 22 septembre afin de préparer le dossier de consultation. Celui-ci a été finalisé et présenté au Conseil Municipal en novembre dernier.

La consultation a été lancée début décembre et devrait s'achever au printemps 2023. Les travaux sur le site pourraient être envisagés en 2024. Bien évidemment, lorsqu'un projet sera retenu, il sera présenté à la population de la commune.

Ce sont donc près de 10 années de travail des élus communaux, auprès d'acquéreurs potentiels, auprès de l'APHP et des élus de la CCPOH, qui vont peut-être bientôt se concrétiser et redonner une nouvelle vie à cet espace de la commune, livré à l'abandon depuis trop longtemps.

Les lignes bougent… Elles évoluent avec les besoins de tous et pour répondre au mieux aux enjeux du tout jeune 21ème siècle que nous entamons.

Je vous souhaite à tous une très bonne année 2023, pleine de projets et de travaux.

Laurent RUHAUT
1er adjoint, en charge de l'Urbanisme

LE FOYER RURAL

Le Foyer Rural a accueilli en 2022, **112 adhérents**.

Les activités pour 2023 sont inchangées : le voyage est prévu fin mai début juin.

La cotisation pour 2023 est de 20 euros pour les Angicourtois et de 22 euros pour les non Angicourtois.

Composition du conseil d'administration à ce jour :

- **Président :** Freddy MARIACOURT
- **Vice-Président :** Clément RAMON
- **Trésorière :** Annie MARIACOURT
- **Trésorière Adjointe :** Thérèse RAMON
- **Secrétaire :** Guy LEMOINE
- **Secrétaire Adjointe :** Nicole PLACIAL
- **Membres actifs :** Denise MARECHAL, Françoise SEMERAK, Dominique GUEGUEN, Nicole et Gérard MERELLE, Lydie et Marc NOE, Martine et Alain OFFER.

En 2022 peu d'activités :

Janvier : Assemblée Générale et Galette

Février : Repas de la Saint Valentin

Avril : Repas du Printemps et Pêche

Juin : Voyage au Monténégro et Pique-Nique

Octobre : Repas d'Automne

Novembre : Repas des Aînés

Nous remercions vivement la Municipalité, le Conseil Municipal, tous les adhérents et bénévoles, pour leur participation et leur dévouement.

Calendrier Prévisionnel des Activités 2023

10 janvier : Assemblée Générale

14 janvier : Galette

19 février : Repas Saint Valentin

16 Avril : Repas des Aînés

Mai : Voyage

24 Juin : Fête des Associations

28 Juin : Pique-Nique

9 Septembre : Forum des Associations

5 Novembre : Repas des Aînés

ASSOCIATION SPORTIVE D'ANGICOURT

2022 aura été une année où chaque association a pu se mouvoir dans ses actions.

Depuis le début de l'année, l'association Sportive d'Angicourt a pu proposer diverses animations dans la commune.

Un vrai bonheur pour tous. Pouvoir se retrouver et profiter après ces deux années difficiles.

En juin, « Angicourt en Fête » a été annulé suite aux conditions météorologiques. Un parcours sportif parents/enfants a été reporté fin août lors d'une après-midi sportive au stade d'Angicourt où les Angicourtois ont pu participer à une initiation au renforcement musculaire offerte par l'association.

En septembre et début octobre, deux nouvelles initiations gratuites d'une heure ont été proposées aux Angicourtois. Initiations qui ont remporté un vif succès. Après le second cours, l'association a mis en place des cours annuels au renforcement musculaire : Tous les mercredis de 19h00 à 20h00 hors vacances scolaires.

A ce jour, l'association compte 23 adhérents.

Nous souhaitons remercier tous les courageux qui ont participé aux cours pour prendre soin de leur santé à deux minutes de leur domicile.

L'association Sportive d'Angicourt a repris la brocante qui était organisée auparavant par l'association AAPAA afin de faire perdurer l'évènement dans la commune. Le dimanche 2 octobre, 27 exposants présents (33 inscrits) ont tenu courageusement leur stand avec le sourire sous la pluie. L'association décalera l'année prochaine la brocante en juin 2023, en espérant que dame nature soit plus clémente à cette période.

Le dimanche 16 octobre, a eu lieu pour la 3ème année consécutive, la marche rose en faveur d'octobre rose et de la ligue contre le cancer. Cette manifestation a rassemblé plus de 140 participants.

1223 € récoltés contre 1205 € l'an passé seront reversés à la ligue contre le cancer. Nous tenons à remercier tous nos participants pour cette générosité pour cette cause qui nous concerne tous.

En novembre, c'est sous le signe de la couleur et du soleil que s'est déroulée la soirée Antillaise. C'est toujours avec un grand plaisir que nous retrouvons nos convives pour ces bons moments de partages.

L'année s'est terminée en beauté par la tombola de Noël qui comme l'année passée aura fait des heureux avant le passage du père Noël par ses nombreux lots à gagner.

Après cette année bien remplie, l'Association Sportive d'Angicourt prépare déjà les évènements pour l'année 2023 qui nous l'espérons attireront nos Angicourtois.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année parmi vos proches ainsi que nos meilleurs vœux pour cette année 2023.

LA MÉDIATHÈQUE D'ANGICOURT

La médiathèque d'Angicourt qui est une association Loi 1901, offre aux lecteurs plus de 4000 livres en romans policiers, contemporains, historiques, biographies, documentaires, albums, jeunesse, enfant, bandes dessinées, mangas, CD/DVD avec tous les mois de nouvelles acquisitions, soit prêtées, en partenariat, par la Médiathèque de l'Oise, soit acquises par la bibliothèque, elle-même.

Notre bibliothèque reste un lieu de détente dans un cadre bucolique au cœur du village et proche de l'église du XIIIe classée monument historique. Pour tous les amoureux des livres ou encore ceux qui souhaitent s'évader dans un nouveau monde, nous vous invitons à entrer. Nos bénévoles sont à votre écoute pour vous orienter et vous conseiller dans le choix de vos livres suivant vos goûts et vos coups de cœur.

Depuis la rentrée 2022, de nombreux ouvrages destinés aux classes primaires et maternelles, sont achetés sur les conseils des professeurs des écoles, afin de répondre aux programmes scolaires de l'année, tels que la mythologie grecque, Ulysse…ces échanges se font lors des accueils des enfants de l'école les jeudis après-midi.

Des activités diverses destinées aux enfants sont organisées tout au long de l'année :

- un concours de dessin avec comme thème « vos vacances 2022 » a connu un franc succès et de nombreux cadeaux ont été offerts à tous les concurrents « artistes »
- une animation Halloween le mercredi 26 octobre avec fabrication de masques et autres objets.
- le 14 décembre, après-midi créatif sur le thème de Noël.

Nous proposons aussi depuis cette année des jeux de société à destination de tous publics.

Nous étions présents au Forum des Associations du 11 juin 2022 à la salle Le Foll.

Nous avons créé une page Facebook dédiée à la Bibliothèque d'Angicourt.

Nous allons pouvoir, grâce à la Médiathèque de l'Oise, mettre à disposition de nos lectrices et lecteurs et de tous les amateurs curieux de lecture, l'intégralité de notre catalogue d'ouvrages via internet. Vous pourrez découvrir, aller consulter et choisir à distance les livres, dvd ou cd, qui vous intéressent. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'information soit par téléphone au 03 44 72 53 61 ou par mail : bibliotheque.angicourt@orange.fr

Les heures d'ouverture au public sont les mercredis et samedis de 10h00 à 12h00. Une équipe de bénévoles vous recevra et pourra répondre à vos questions. Alors n'hésitez pas à venir nous voir et nous nous ferons un plaisir de vous accueillir et partager avec vous un moment de convivialité.

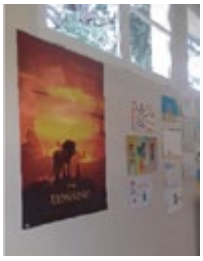

L'ASSOCIATION DE L'AMICALE DES PÔT'AGÉS CLERMONT-SENLIS

COMMUNES OVALIES,
1ère édition à ANGICOURT le 20 mars 2022

Une trentaine d'adultes et une quinzaine d'enfants ont participé à cette belle journée, encadrés et dirigés par des éducateurs du club de rugby de Clermont.

Les communes Ovalie c'est la tournée des villages et des villes autour des clubs de rugby de Clermont et de Senlis afin de faire découvrir le rugby à toucher sans plaquage pour tous et tout âge, et surtout de promouvoir le recrutement de joueurs pour le Rugby à 5 en club.

Le rugby à 5 c'est du rugby loisirs ouvert à tous avec des règles aménagées pour participer en toute convivialité et jouer avec plaisir.

ANGICOURT FÊTES ET LOISIRS

UNE ÉQUIPE POUR VOUS ACCUEILLIR

Président : ALAIN BONNEAU
Vice président : BEATRICE DUPUIS
Président d'honneur : ALAIN DUHAMEL
Trésorière : BEATRICE DUPUIS
Trésorier adjoint : MICHEL GOBERT
Secrétaire : FRANCIS RUIZ
Secrétaire adjointe : VERONIQUE CABUT
Membres du bureau : JOSETTE BONNEAU, DOMINIQUE DELAHOCHE, CHRISTINE LEVEQUE, FRANCIS RUIZ, GUY LEVEQUE, MARIE THERESE MIKALEF, ELYSABETH RUIZ.

LES ACTIVITÉS

La marche : le mercredi et le dimanche animée par Michel GOBERT, Didier GAILLARD, Alain BONNEAU, Jean-Pierre FREMONT, José BUIRETTE.
La danse : tous les jeudis à 18h30 à la salle des associations. Animée par Martine HERMANS
La pétanque : le lundi et le jeudi à 14h sur la plaine de jeux, heures d'hiver 13h30 animée par Guy LEVEQUE
Des soirées réservées aux adhérents comme la soirée halloween, le beaujolais nouveau, thé dansant, galette des rois, repas fin d'année, sortie théâtre.
Mais aussi aux extérieurs à l'occasion de notre soirée dansante, de notre soirée concert.
Nous participons à des œuvres caritatives notamment la marche en faveur de l'association Enfants Cancers Sante 2022, 407 participants record à battre.
Deux grandes dates à retenir pour débuter l'année 2023
- le 2 avril : marches en faveur de l'association enfants cancers sante en partenariat avec le lions de Liancourt /Nogent sur Oise.
- le 8 avril : soirée dansante autour d'un repas

Coût cotisation 2022 : 18 euros pour les ANGICOURTOIS et 20 euros pour les extérieurs. Notre assemblée générale est prévue le 12 janvier 2023.

Si vous voulez nous rejoindre pour marcher, danser, jouer à la pétanque, nous vous proposons de venir découvrir nos activités sans engagement de votre part.

Tournois de petanque 2022

Marche pique nique, 22 mai

Marche

Départ marche enfants cancers sante, 407 participants

Danse

Soirée concert avec le groupe Avel Vreiz

ANGICOURT FÊTES & LOISIRS - Association loi 1901
MAIRIE ; 34 Rue de l'Église - 60940 ANGICOURT

Pour tous renseignements merci d'appeler :

ALAIN BONNEAU 06 36 38 71 20
BEATRICE DUPUIS 06 84 40 65 90

Programme 2023

Jeudi 5 janvier : Galette des rois
Jeudi 12 janvier : Assemblée générale 20h15
Suivi d'un pot de l'amitié
Dimanche 2 avril : Marche enfants cancers santé
Samedi 8 avril : Soirée dansante
Dimanche 11 juin : Randonnée plus pique nique
Samedi 24 juin : Fête du village "Angicourt en Fête"
Samedi 14 octobre : Soirée concert
Jeudi 26 octobre : Soirée « halloween »
Jeudi 16 novembre : Soirée beaujolais nouveau
Dimanche 3 décembre : Randonnée avec repas

NB : certaines de ces activités sont réservées aux adhérents
Tous les jeudis de 18h30 à 20h : atelier danse de salon
Randonnées pédestres mercredi et dimanche départ 8H45
Pétanque le lundi et le jeudi à 13h30 sur la plaine de jeu.
Infos au : 06/36/38/71/20 ou 06/84/40/65/90

PRÉSENTATION DU CLUB OLYMPIQUE DE KARATÉ D'ANGICOURT

Le Club Olympique de Karaté d'Angicourt est une association sportive de 1901 crée en 2018. Agrée par l'état et affiliée à la Fédération Française de Karaté (FFK). Représenté par son président M. HADDOUCHI Toufik qui dirige la section karaté.

Le but du club est de promouvoir les arts martiaux en général et le karaté en particulier afin de transmettre les valeurs du sport à notre jeunesse. Former des citoyens exemplaires, des champions et représenter dignement le club qui est à l'image de notre village dans les diverses manifestations sportives de départementales jusqu'aux nationales et pourquoi pas l'international.

Pour réaliser ses objectifs, le club dispose d'un espace dans la salle des fêtes. La mairie met à notre disposition deux créneaux horaires. Tous les mercredis de 16h30 à 17h30 pour les babys (3 à 5 ans) et de 17h30 à 18h30 pour les 6 à 13 ans.

Actuellement on est une dizaine d'athlètes dans le club. Le but est d'augmenter le nombre des adhérents dans le futur proche. Le club mettra tous les moyens humains et matériels pour réaliser ses objectifs.

Coupe de l'Oise de karaté, 6 novembre 2022

Le Club Olympique de Karaté d'Angicourt a engagé deux karatékas Nélia et Inès HADDOUCHI. Elles ont représenté dignement notre village lors de la Coupe de l'Oise de karaté à Beauvais. En obtenant la première place pour Nélia et la troisième place pour Inès.

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal adressent nos plus vives félicitations à nos deux angicourtoises pour l'exploit sportif que vous avez réalisé. Cette performance n'est pas un hasard. Elle est le fruit d'efforts continus et répétés. Bravo à tous les acteurs pour cette belle réussite sportive. Le travail et l'entraînement finissent toujours par payer.

L'APEA

L'APEA est une association de parents d'élèves, qui a été créée en 2014 afin d'aider financièrement l'école LFS d'Angicourt dans la réalisation des projets pédagogiques au travers d'actions et de manifestations. L'équipe enseignante choisit les actions auxquelles elles souhaitent participer en fonction de ses besoins et du projet pédagogique.

Le nouveau bureau, installé depuis février 2021, a souhaité développer cette association en s'ouvrant à la commune afin d'apporter une nouvelle dynamique. En effet, au sein de cette ruralité, l'APEA propose des activités pouvant profiter aux personnes âgées mais également aux jeunes couples et aux enfants. Grâce aux ventes et aux activités, nous favorisons les moments de partage entre famille ; un lien social de proximité.

Nous développons et accentuons donc nos activités sur le dynamisme et la collaboration. Nous le faisons à travers des activités manuelles, festives et ludiques ; ventes d'objets personnalisés, de confiseries afin de répondre aux plaisirs de chacun. Un travail de terrain a été effectué afin de recenser l'avis des angicourtois et angicourtoises.
Le développement de ces activités a pu être possible grâce à la collaboration de nos prestataires internes et externes à la commune.

Nous remercions l'EPICERIE « A LA BONNE HEURE » gérée par Nathalie FP et son époux Christophe d'avoir accepté, sans hésiter, cette collaboration. Parents de 3 enfants, dont un scolarisé au sein de l'école LFS, qui souhaite participer au développement de cette association en faisant le lien entre les concitoyens et l'association. Elle favorise la mise en place d'une dynamique au sein du village. Mais aussi la mairie et l'école qui s'investit chaque année dans nos actions.

Notre volonté est de développer des actions qui pourront plaire à toutes les générations. Le dynamisme a besoin de revenir au sein de notre commune.

Pour l'année 2023, des sorties pour les enfants ainsi qu'un loto ouvert à tous (enfants et adultes) vont être organisés.
Nous vous attendons nombreux afin de passer d'agréables moments.

LE BUREAU :
Présidente : Mme BOUAFIA-NOE Vanessa
Vice-président : POIRE Christophe
Trésorière : Mme CARLIER Marie-Ange
Trésorière adjointe : Mme CORTAT Colyne
Secrétaire : Mme SZEPIZDYN Angélique
Secrétaire adjointe : Mme CORMIER Aurélie

Nous vous rappelons qu'un groupe facebook : A.P.E.A vous permet de suivre notre association sur toutes les activités qu'elle propose mais aussi en voir le résultat.

Pour nous contacter :
Mme BOUAFIA 06.46.03.11.16
Adresse : 34 rue de l'église, 60940 Angicourt
Mail : apeangicourt60@gmail.com
Facebook: A.P.E.A

N'hésitez pas à nous rejoindre et nous suivre sur le groupe. Plus nous serons nombreux, plus les dons seront importants et plus les projets pédagogiques seront beaux.

VIE ASSOCIATIVE, FÊTES ET CÉRÉMONIES

Le monde associatif a souffert de la crise sanitaire mais il se relève doucement.
Nous œuvrons tous ensemble pour redynamiser le village à travers de projets et animations culturelles.
Cette année, la culture s'est invitée dans notre village avec la mise en place d'un partenariat avec la Manekine.

Nous avons pu accueillir 2 spectacles dans notre commune.
- Le 23 février « Nobody's Perfect »
- Le 29 octobre « Motordu à l'école »

A travers la culture, ce sont des liens sociétaux et citoyens que nous préservons et tachons de faire grandir. Ce sont des temps privilégiés de partages, d'émotions, de pensées et des moments de vie en commun.

Je vous souhaite une belle et heureuse année 2023, pleine de bonheur et de réussite.

Catherine LAMY.
Maire-adjointe à la Vie Associative

Quelques dates à retenir
(sous réserve du contexte sanitaire).

Samedi 08 Avril « Chasse aux œufs » à la plaine de jeux

Samedi 24 Juin « Angicourt en Fêtes »
à la plaine de jeux

Samedi 08 juillet « Jeux Inter villages » à Cinqueux

Samedi 09 septembre « Forum des Associations »
Stade d'Angicourt

Samedi 16 ou dimanche 17 « Journées du Patrimoine »
(en attente de la validation)

Samedi 25 novembre « Projet de concert Chœur C4 »
(en attente de la validation)

Samedi 10 décembre « Marché de Noël ».

« Soyez le changement que vous voulez voir dans le monde » GANDHI

COLLECTE DES SAPINS JANVIER 2023

Sapins à sortir la veille au soir du jour de collecte.

X Sans sacs à sapins - X sans décorations

Lundi 9 janvier 2023
BAZICOURT ; MONCEAUX ; SACY LE GRAND ; SACY LE PETIT ; SAINT MARTIN LONGUEAU.

Mardi 10 janvier
CINQUEUX ; PONT-SAINTE-MAXENCE (Rive Gauche - côté mairie).

Mercredi 11 janvier
ANGICOURT ; PONT-SAINTE-MAXENCE (Rive Droite - côté mairie) ; RHUIS ; ROBERVAL ; VILLENEUVE SUR VERBERIE

Jeudi 12 janvier
BEAUREPAIRE ; LES AGEUX ; RIEUX ; VERNEUIL EN HALATTE

Vendredi 13 janvier
BRENOUILLE ; PONTPOINT-MORU

*Service des déchets ménagers : **0 800 60 70 01***

INTERCOMMUNALITÉ

LE SECTEUR JEUNESSE DE LA CCPOH

Le secteur jeunesse s'adresse aux 12-25 ans des communes de la CCPOH.

Les Accueils Jeunes

Chaque lieu d'accueil propose une thématique et un programme d'activités. Ils fonctionnent en accueil libre et sont encadrés par deux animateurs référents.

- **L'Agora à Pont-Sainte-Maxence :**
Place des Tilleuls, quartier Les Terriers
60700 Pont-Sainte-Maxence
Thématique « Sport, citoyenneté et engagement »

Horaires : Lundi : 16h30-19h - Mardi : 17h30-19h - Merc. : 14h-18h - Jeudi : 17h30-19h

- **La fabrik à Pont-Sainte-Maxence :**
La Manekine, 4 allée René Blanchon
60700 Pont-Sainte-Maxence
Thématique « Rencontres artistiques et culturelles »

Horaires : Jeudi : 17h – 19h - Sam. : 14h-18h

- **Le Lab'O à Brenouille :**
5 place Lamartine - 60870 Brenouille
Thématique « Culture et engagement citoyen »

Horaires : Mardi 17h-19h - Merc. : 14h-18h - Jeudi : 17h-19h - Vend. : 17h-19h

- **L'étape à Sacy-le-Grand**
Rue Gambetta - salle Bruno Mathé
60700 Sacy-le-Grand
Thématique « Numérique et robotique »

Horaires : Mardi 17h-19h - Merc. : 14h-18h - Jeudi : 17h-19h - Vend. : 17h-19h

Accueil Jeunes dans les collèges du territoire

Une Antenne Jeunesse permanente au coeur des collèges Lucie et Raymond Aubrac et René Cassin est proposée deux jours par semaine les mardis et jeudis après-midi.
Bientôt une antenne jeunesse dans le collège La Rochefoucauld de Liancourt va voir le jour.

VACANCES SCOLAIRES :

A chaque période de vacances scolaires, l'équipe Jeunesse te propose un programme d'activités riche en découvertes sportives, culturelles et artistiques !
Ce programme sous forme de magazine appelée **hop**. sort avant les vacances scolaires et tu pourras le retrouver dans ton épicerie A la bonne heure, ton Accueil Jeunes, à La Manekine ou sur le compte Instagram Hop. Le programme est également envoyé par mail aux familles des jeunes inscrits.

- **Des sports collectifs,**
- **Des activités à la carte,**
- **Des stages à thèmes (Photographie, danse...),**
- **Des soirées animées,**
- **Des sorties (Parc asterix…),**
- **Des séjours…**

LES NAVETTES :

Un service de navette est mis en place afin de transporter les jeunes sur les différents Accueils et les activités proposées à des horaires bien définis.

LES ATELIERS CULTURELS :

La fabrik est un espace convivial, d'information, de créativité et de référence à la culture pour tous. Beaucoup d'activités sont proposées aux jeunes durant l'année : ateliers de pratique artistique, lieu de rencontre et d'échange, espace détente et ressource, rencontre avec des artistes de passage à La Manekine...

Durant l'année, pendant les vacances, de nombreuses activités sont prévues, par exemple :

- **« Street art » avec un atelier pochoirs.**
- **« Atelier musique » : En groupe ou en individuel, l'animateur est à ta disposition pour te guider dans ta pratique de divers instruments de musique.**
- **« Ludothèque » : moments conviviaux et de détente autour de différents jeux de société.**
- **« Projet » : nous t'associons à notre réflexion autour d'un projet qui te tient à coeur.**

Renseigne-toi auprès de La Manekine au 03 44 72 03 38.
Et retrouve toutes les informations sur les ateliers : www.lamanekine.fr

L'ATELIER 17 :

Accessible avec ou sans rendez-vous, le PIJ est conçu expressément pour s'adresser à tous les jeunes du territoire (collégiens, lycéens, étudiants, demandeurs d'emploi, salariés) mais aussi aux parents, enseignants et travailleurs sociaux.

L'animatrice formée à l'information jeunesse accompagne le public jeune dans ses recherches et apporte des conseils personnalisés.

- **aide à la rédaction de CV** et lettres de motivation,
- **soutien à la scolarité** (devoirs, rapport de stage,...),
- **orientation et inscription post-bac,**
- **information et documentation :** enseignement, métiers, formation, débouchés, emploi,
- **mobilité, bénévolat, service civique, l'étranger,**
- **vie quotidienne** (bourses, logement, permis de conduire, santé, bafa, offre d'emploi,...),
- **aide à la réalisation de projets individuels et/ou collectifs** (Lions Club et appel à projets).

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES :

Dossier d'inscription à récupérer dans votre épicerie A la bonne heure, télécharger le « dossier inscription jeunesse 2022-2023 » sur le portail famille de la CCPOH **https://ccpoh.portail-familles.net/**, ou le demander par mail **lamanekine@ccpoh.fr** ou **jeunesse@ccpoh.fr** .

CONTACTS :

Direction des Affaires culturelles, de la Jeunesse et du Numérique

La Manekine 4 allée René Blanchon - 60700 Pont-Sainte-Maxence

Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi de 14h00 à 18h00
Contact du pôle administratif : 03 44 72 03 38 - lamanekine@ccpoh.fr

Contact du secteur Jeunesse :
Betty Roussin, Responsable Jeunesse - jeunesse@ccpoh.fr
Karim Bouchekhchoukh, Directeur de la Jeunesse et du Hors temps scolaire
karim.bouchekhchoukh@ccpoh.fr

4 Février - Réunion Publique sur la mise en œuvre du PLU

Après plus de 16 mois de report, la réunion publique d'échanges sur la mise en œuvre du PLU d'Angicourt, décidée par le Conseil Municipal le 7 octobre 2020, s'est tenue le 2 février dernier. Après une courte présentation des grands principes qui ont gouverné la rédaction du PLU, les débats se sont ouverts. Malgré une participation décevante (22 personnes), les échanges ont été fournis, aussi bien entre les élus et les participants, qu'entre les différents participants. Les craintes, les attentes, les souhaits de précisions ont été formulés et seront prochainement retranscrits auprès du Conseil Municipal, qui aura à se prononcer sur le besoin éventuel d'une évolution du PLU.

25 Février- « NOBODY'S PERFECT »

12 Mars DONS POUR UKRAINE

9 Avril LA CHASSE AUX ŒUFS

CÉRÉMONIE DU 8 MAI 2022

11 Juin FORUM DES ASSOCIATIONS

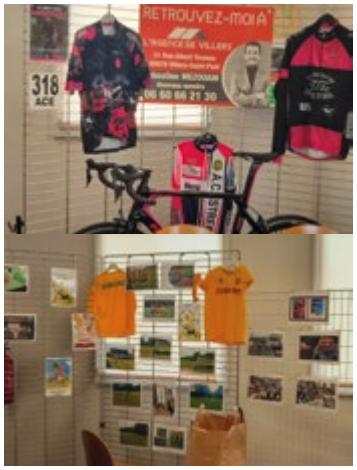

9 Juillet JEUX INTERVILLAGE

CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET 2022

29 Octobre
MOTORDU À L'ÉCOLE - THÉÂTRE

2 Décembre
ILLUMINATIONS DE NOËL

Malgré la crise économique qui nous touche tous, le conseil municipal a souhaité maintenir les illuminations de Noël, préférant ainsi offrir un peu de rêve, d'émerveillement, d'enchantement, d'éblouissement... à chacun d'entre nous, et faire oublier nos soucis quotidiens ne serait-ce qu'un instant.

Le village du Père Noël, mis en lumière le 2 décembre a connu un vif succès auprès des Angicourtois, mais aussi de personnes extérieures.

3 Décembre
GOÛTER ET DISTRIBUTION DES COLIS DES AÎNÉS

LETTRE AU PÈRE NOËL

Comme chaque année,
le Père Noël et les petits lutins attendent avec impatience ton petit courrier.
Si tu es bien sage à la maison et à l'école, et que tu veux recevoir tes cadeaux,
il va falloir que tu envoies ta liste
à l'adresse suivante :

Père Noël
1, rue du Ciel étoilé
Pôle Nord

Tu pourras déposer ta liste dans la boîte aux lettres dans le Village du Père Noël
à partir du 2 décembre

10 Décembre
MARCHÉ DE NOËL

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

INFOS DIVERSES

INFORMATION SUR LE RISQUE DE DÉLESTAGE ÉLECTRIQUE

Le délestage est une mesure d'exploitation du réseau électrique et l'ultime mesure de prévention d'un effondrement du réseau. Cette mesure permet d'éviter des coupures de plus grande ampleur à la suite desquelles le rétablissement du fonctionnement normal du réseau serait plus long. Ces coupures sont d'une durée de 2h ; la semaine, entre 8h et 13h et de 18h et 20h.

En cas de tension sur le réseau, en prévision d'un délestage, RTE émettra un signal Ecowatt orange ou rouge. Ecowatt correspond à la météo de l'électricité qui émet 3 types de signaux :

Signal vert : pas d'alerte

Signal orange : le système électrique est tendu. Les gestes d'économie d'électricité sont les bienvenus.

Signal rouge : le système électrique est très tendu. Les gestes d'économie d'électricité sont indispensables.

Le grand public a accès au site internet « www.monecowatt.fr » pour suivre les signaux d'alerte. Il est possible dès aujourd'hui de s'enregistrer sur ce site pour recevoir une alerte SMS.

A J-1, vers 17h, le site monecowatt renverra vers le site de la SICAE qui permettra au grand public, en saisissant son adresse, de savoir si celle-ci est concernée par la coupure électrique prévue le lendemain et indiquera l'heure de cette coupure.

Le risque de délestage n'est qu'une éventualité à laquelle nous devons nous préparer ensemble, par principe de précaution.

Nous devons être sensibilisés à l'importance des écogestes. Plus largement, réaliser un écogeste, c'est prendre en considération les valeurs qui fondent le développement durable : la protection de l'environnement, l'équité sociale, la solidarité, le principe de responsabilité et de précaution.

EXTINCTION NOCTURNE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Entre Minuit et 5h du matin

Dans le cadre de sa politique de réduction des dépenses, nous poursuivons les actions permettant de faire des économies d'énergies.

Voilà depuis plus de 6 ans que notre éclairage public est passé en LED, (ainsi que les écoles, cantine, periscolaire, mairie).

Cette nouvelle action va permettre, outre l'aspect financier, de protéger la biodiversité nocturne en réduisant les impacts néfastes de l'éclairage artificiel et de limiter les émissions de CO_2 et de ses effets.

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Compte tenu du nombre d'habitants à Angicourt, un espace de communication doit être réservé à l'opposition comme le prévoit la délibération 2020/38 en date du 09/11/2020 qui adopte le réglement intérieur du Conseil Municipal.

LA MISSION LOCALE

INFOS PRATIQUES

STAGE DE RÉCUPÉRATION DE POINTS AU PERMIS DE CONDUIRE
Sur le site internet : **https://www.plusdepoints.fr**

MAIRIE D'ANGICOURT 03 44 70 71 40 - mairie@angicourt.fr
34, rue de l'église - 60940 Angicourt
Horaires d'ouverture du secrétariat de la Mairie.
Mardi, jeudi de 15h30 à 17h30 / Samedi de 9h à 12h.

HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE 03 44 72 53 61
Mercredi de 10h à 12h / Samedi de 10h à 12h
Contacts : 34 rue de l'église - 60940 ANGICOURT
Courriel : bibliotheque.angicourt@orange.fr

POMPIERS 03 44 69 11 02
GENDARMERIE NATIONALE 03 44 27 34 17
SMUR 15
SOS MÉDECINS 03 44 66 44 66
CENTRE ANTIPOISON DE PARIS 01 40 05 48 48 - Ouvert 24H/24H.

PREFECTURE DE CLERMONT 03 44 06 12 60 - www.oise.gouv.fr
Accueil du public : Du lundi au vendredide 9h à 12h et de 14h à 16h,

POSTE DE RIEUX 08 90 16 48 81 (Service 2.99 € appel prix appel)
Accueil du public : Lundi, Jeudi & Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Mardi, Mercredi & Samedi de 9h à 12h

ÉPICERIE À LA BONNE HEURE
Lundi au Samedi de 7h à 12h30 et de 15h30 à 19h30
Dimanche de 7h30 à 12h30 et de 16h à 19h / Fermeture le Mercredi.

PHARMACIE CHARLET
Lundi au Vendredi de 9h à 12h15 et de 14h à 19h15
Samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h

Pharmacie CHARLET
Delphine Charlet
MATÉRIEL MÉDICAL
PHYTOTHÉRAPIE
VÉTÉRINAIRE
ORTHOPÉDIE
HOMÉOPATHIE
AROMATHÉRAPIE
SEMELLES ORTHOPÉDIQUES
PARAPHARMACIE
Lundi au vendredi
9h/12h15 - 14h/19h15
Samedi
9h/12h30 - 14h/18h
3, rue J. Mauguet - 60870 RIEUX - Tél. 03 44 72 94 63
pharmacie.charlet@neuf.fr

Installation / Dépannage / Entretien
GAZ 60
Artisan chauffagiste
Depuis 1982
RGE QUALIBAT
GAZ - FIOUL - BOIS
ÉNERGIES RENOUVELABLES
03 44 73 48 77 - 60290 RANTIGNY

CAMPING LA FALOISE
CAMPING - CHALETS - MOBIL HOMES
Spécialiste Séjours Professionnels
Hébergements pour les sportifs - Location de salle
Chemin de l'Ordibée
60940 ANGICOURT
TÉL : 06 95 59 20 64
Ouvert toute l'année

A la bonne Heure
Epicerie - Café - Dépôt de pain
Produits Picards - Fruits et légumes
Fromage Picard - Oeufs fermiers
Presse - Carterie - Gaz
Ouvert de 7h à 12h30 et de 15h30 à 19h30
Le dimanche de 7h30 à 12h30 et de 16h00 à 19h00
Fermé le mercredi
LIVRAISON À DOMICILE
relais colis
FDJ
1, Cavée Saint Jean - 60940 Angicourt
03 44 31 13 25
EPICERIE A LA BONNE HEURE

Mairie d'ANGICOURT
34, rue de l'église - 60940 Angicourt - Tél. : 03.44.70.71.40. - Fax : 03.44.70.71.44.
Courriel : mairie@angicourt.fr

Horaires d'ouvertures du secrétariat de la Mairie : mardi, jeudi : de 15h30 à 17h30
Le samedi de 9h00 à 12h00